

DEMANDE DE DOSSIER DE CANDIDATURE

DESU PREVENTION DES CONDUITES A RISQUES

Je souhaite recevoir un dossier de candidature

Nom :

Prénom :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Tél : Mobile :

Adresse E-mail :

Activité professionnelle :

Fonction :

Adresse professionnelle :

Code postal : Ville :

Tél : Fax :

Adresse E-mail :

Retourner cette demande à :

Université Paris 8 – Sce de la formation permanente
2 rue de la liberté
93526 Saint-Denis Cedex
Tél : 0820 20 51 00 Fax : 01 49 40 65 57

Dossier téléchargeable sur :
www.fp.univ-paris8.fr

DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES D'UNIVERSITE (DESU)

Niveau baccalauréat +4

LE DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE DE L'UNIVERSITE PARIS 8 VINCENNES-SAINT-DENIS, AVEC LA PARTICIPATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE-SAINT-DENIS, MISSION METROPOLITAINE DE PREVENTION DES CONDUITES A RISQUES (MMPCR)

Proposent une formation sur 1 an.

39 journées avec des séquences de trois jours consécutifs par mois, soit au total 282 h dont un **STAGE PRATIQUE** de 48h.

Nombre de participants : maximum 20 – minimum 13.

Objectif :

Acquérir et approfondir des compétences relatives à l'approche des publics en difficulté et développer des postures et des méthodes de travail à la base des actions de prévention des conduites à risques.

Publics concernés :

- Travailleurs sociaux, éducateurs spécialisés en protection de l'enfance.
- Enseignants, professionnels de l'Education Nationale.
- Professionnels de la justice, de l'insertion socio-professionnelle, médiation-sécurité, hébergement.
- Acteurs associatifs, prévention, activités socio-culturelles, sports, activités jeunesse, animation.
- Professionnels intervenant sur les questions de santé des populations précaires : personnels infirmiers et cadres hospitaliers.
- Assistants de services sociaux, cadres administratifs, psychologues.

Cet enseignement est aussi ouvert aux professionnels des collectivités territoriales, des services déconcentrés de l'Etat, aux professionnels libéraux, au secteur mutualiste sous réserve de l'acceptation des demandes d'inscription par le responsable pédagogique.

Il peut être suivi en formation continue (demandeurs d'emploi, salariés en CIF, plan de formation, DIF, etc..) ou en contrat de professionnalisation (jeunes de – de 26 ans et demandeurs d'emploi + de 26 ans).

PROGRAMME

Module 1 :

Appréhension de la complexité des conduites à risques à partir des descriptions des terrains professionnels des étudiants (54h).

Aide à l'explicitation, à l'observation et à la prise en compte des savoirs des publics : mode de vie, système de normes et des valeurs. Identification des processus qui fragilisent les parcours des publics. Pertinence de l'intervention psychosociale. Postures et méthodes de l'ethnologie.

Module 2 :

Précarité et processus de fragilisation dans la production des conduites à risques (66h).

Les liens existants entre la précarisation (monde du travail, habitat ...) les transformations des liens sociaux qui en découlent et les processus de fragilisation des personnes. Production de la souffrance sociale, inscription à l'école de la rue (économie informelle). Les mécanismes à l'œuvre dans la construction des rapports de genre autour des relations de domination et de violence. Les relations à l'altérité et à l'interculturel basées sur la discrimination et la fabrication des boucs-émissaires. Liens éventuels entre conduites à risques et parcours de vie marqués par les ruptures, les carences affectives et les troubles des liens familiaux. Méthodologie de recueil et d'analyse des données, en vu du travail de mémoire.

Module 3 :

La prévention : les ressources, les leviers et les lieux prioritaires d'intervention (102h).

Théorie et politiques préventives. Approche psycho-sociale de la prévention (travail de proximité, la réduction des risques, la prévention par les pairs...). Les priorités de l'action préventive ; décrochage et exclusions du système scolaire, réduire les tensions de genre, agir sur les situations qui mettent en danger le corps (usage de drogues, scarifications, violences contre soi et les autres, sexualité à risques, etc...).

SUIVI INDIVIDUEL AVEC TUTEUR – MEMOIRE PROFESSIONNEL (40 pages, hors annexes et bibliographie)

Modalités pédagogiques :

La méthode pédagogique proposée s'appuie sur trois piliers :

1. Un travail de description du terrain professionnel, d'explicitation des pratiques et d'élaboration d'hypothèses explicatives des conduites à risques observées.
2. Des apports théoriques au service de l'avancée de la réflexion individuelle et collective dans le but de co-construire du sens et de la pensée dans le champ de la prévention.
- 3 Une analyse des situations professionnelles exposées en petit groupe visant à étayer la parole de chacun, en essayant d'appréhender la complexité des conduites à risques à travers les regards différents des participants et des intervenants. Cette approche permet de repérer les éléments de contexte et de processus en lien avec les conduites à risques, et d'identifier les leviers de prévention et les supports possibles d'intervention.

Les intervenants :

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs en sciences sociales, d'experts et de praticiens de la prévention.

La formation bénéficie pour la session 2016-2017, d'une convention de coopération avec le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis (Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques)

Inscription administrative et retrait des dossiers :

Université Paris 8 – Sce de la formation permanente
2 rue de la liberté
93526 Saint-Denis Cedex
Tél : 0820 20 51 00 Fax : 01 49 40 65 57

Formation Permanente :

Madame Laura Sildillia

Tél : 01 49 40 71 63

laura.sildillia@univ-paris8.fr

Responsable pédagogique :

Madame Caroline Cardi

Maîtresse de conférences, Université Paris-8 –
Cresppe/CSU

Coordination pédagogique :

Madame Betty Azocar

Psychosociologue – cheffe de projets MMPCR
Tél : 01 71 29 27 04 / Port. 06 03 15 27 93

bazocar@seinesaintdenis.fr
mmpcr@seinesaintdenis.fr

Lieu de la formation :

**Mission Métropolitaine de Prévention des
Conduites à Risques**

Immeuble « Les diamants »
41 rue Delizy
93500 Pantin

Frais de formation :

Frais de formation : 2400 € (+ 250 € de frais de dossier
VAPP le cas échéant)
Frais de dossier : 269,10 €.

**Possibilité d'une prise en charge forfaitaire de 1800 €
pour les personnes qui travaillent en Seine-Saint-Denis
(offre limitée aux 12 premières candidatures)**

UNIVERSITE PARIS 8 VINCENNES-SAINT-DENIS



DIPLOME UNIVERSITAIRE

DESU

**PREVENTION DES CONDUITES A
RISQUES**



Université Paris 8
Service de la formation permanente
2 rue de la liberté
93526 Saint-Denis Cedex
Tél : 0820 20 51 00 Fax : 01 49 40 65 57